

« Jeune » n'est pas un programme politique

ÉCRIT PAR CELIA.ALBERI@LCG.GP

2 avril 2021

L'attribut de la jeunesse fait mouche lors des élections. Comme s'il renfermait de facto l'énoncé d'une vision du monde (plutôt moderne) et d'un programme politique (plutôt progressiste). En 2017 Emmanuel Macron âgé de 39 ans s'était fait élire président de la République, non sans user de l'argument de sa jeunesse. Il était arrivé en tête au premier tour avec 30,23 % des suffrages exprimés en Guadeloupe. Le 24 avril 2017 sur Guadeloupe 1ère, appelant à confirmer ce choix, son fervent promoteur Ary Chalus avait lancé un appel aux jeunes : *« Souvent ils disent qu'on ne fait rien pour eux. Voilà aujourd'hui un jeune qui a l'intention, l'envie de faire pour la jeunesse, allez voter ne restez pas chez vous. Et plaçant le choix électoral dans le champ de la démonstration tournée vers le regard des autres, le président de Région avait poursuivi : Nous devons montrer à la France que la Guadeloupe participe sérieusement à cette élection. Déjà c'est une belle chose pour nous de voir que nous sommes la seule région d'Outre-mer à avoir mis en tête Emmanuel Macron, il faudrait que nous puissions transformer ce deuxième tour »*. Plus récemment et plus près de nous, en 2020 Cédric Cornet 40 ans et Jean-Philippe Courtois 36 ans, se sont fait élire respectivement maire du Gosier et maire de Capesterre Belle-Eau. Avec là aussi la promesse d'un renouveau et d'un mieux vivre pour tous, leur année de naissance faisant foi de capacité à faire et réussir. En 2021, année électorale qui verra se dérouler les scrutins du conseil régional et du conseil départemental les 13 et 20 juin, la ficelle 'jeune' reste bien grosse. Après les mouvements militants Parée lancé en juillet 2020 puis Alyans nasyonal Gwadeloup lancé en décembre 2020, c'est au tour de Loïc Martol (41 ans et conseiller municipal d'opposition à Pointe-à-Pitre) de *« vouloir montrer que la jeunesse gwadeloupéenne est compétente, performante et prête à prendre des responsabilités »* (lire en page 3 ci-contre). Mais en faisant quoi, quand et où ? En réservant aux productions

vivrières le foncier agricole du conseil départemental ? En mettant en œuvre la gratuité des transports en commun ? En inscrivant l'archipel dans l'expérimentation TZCLD, Territoire zéro chômeur de longue durée ? « Jeune » n'est pas un programme. Sortez vos propositions !